



**PAS DE CADEAUX  
POUR NOËL!**

**Comme chaque année, les Négociations Annuelles Obligatoires sur les salaires (NAO) ont débuté le 10 novembre 2011.**

Ces négociations s'ouvrent dans un contexte économique incertain mais avec des résultats encourageants pour le groupe La Poste par rapport aux prévisions.

L'actualité sociale (*augmentation de la TVA à taux réduit, du gaz, des loyers,...*) renforce l'inquiétude légitime des postiers qui craignent d'être une fois de plus les victimes

de cette situation. Les attentes des postiers qui n'ont cessé de s'investir pour le développement de l'entreprise sont donc fondées !

### Les principales propositions de La Poste sont :

- Pour la classe I et II : une hausse de 1,6 % en 3 fois (0,6 % en avril, 0,7 % en septembre et 0,3 % en décembre),
- Pour la classe III : une augmentation générale de 0,6 % pour tous et une augmentation individuelle de 1,7 % en moyenne (de 0 % à 5,90 % en fonction de la notation), qui aura lieu en une seule fois au 1<sup>er</sup> avril,
- Pour le groupe A : une augmentation individuelle de 2,5 % en moyenne au 1<sup>er</sup> avril (de 0 % à 9,35 %),
- La revalorisation des compléments poste, pour charges de famille et de la prime ultramarine du même montant de 1,6 %.

**Des propositions à minima loin de répondre aux revendications de FO et aux attentes des postiers**



# LES PRINCIPALES REVENDICATIONS DE FO SONT :



- le rattrapage de l'inflation de 2011 en préalable aux NAO 2012,
  - une revalorisation plus importante pour les classes I/II et en une seule fois,
  - pour les cadres, une augmentation générale supérieure à l'augmentation individuelle,
  - pour les cadres et cadres supérieurs, la transparence concernant leur positionnement dans leur fourchette de rémunération,
  - Le maintien pour les cadres supérieurs en distorsion fonctionnelle négative des derniers taux de revalorisation salariale pendant 3 ans,
  - la mise en place d'un chèque transport pour les agents ne pouvant pas bénéficier d'un Plan Déplacement Entreprise,
  - La création du complément pour charges de famille à partir d'un enfant avec une attention particulière aux familles monoparentales,
  - la revalorisation et l'extension de la prime ultra-marine aux postiers du département de Mayotte,
- 1 500 € de salaire net minimum,
  - la mise en place du 13<sup>e</sup> mois.

**Malgré nos multiples demandes, La Poste reste hermétique à nos arguments sur les difficultés du pouvoir d'achat et campe sur ces positions pour l'instant.**

**FO continue de négocier avec La Poste et reste déterminée à faire entendre vos revendications (\*).**

**Prochaines étapes : plénière intermédiaire le 20 décembre et fin des négociations prévue pour mi-janvier 2012.**

**Si nous ne pouvons espérer de cadeaux pour Noël, nous ne nous contenterons pas d'étrennes dérisoires en Janvier.**

(\* ) FO est la seule organisation syndicale à avoir demandé une bilatérale entre les plénières du 2 et du 20 décembre 2011.

## B u l l e t i n d ' a d h é s i o n

Prélèvement des cotisations :

OUI

NON

Bulletin à remettre  
au responsable  
local ou à retourner à :

**FO COMMUNICATION  
60 RUE VERGNAUD  
75640 PARIS CEDEX 13**

NOM : .....

ADRESSE : .....

PRÉNOM : .....

EMPLOYEUR : .....

MAIL : .....@.....

ÉTABLISSEMENT : .....

DÉCLARE ADHÉRER À FORCE OUVRIÈRE

GRADE/NIVEAU : .....

À COMPTER DU : .....

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE : .....

À ....., LE .....

SIGNATURE